



Enquête sur le miel, 2003

Île-du-Prince-Édouard et Nouveau-Brunswick



CONFIDENTIEL une fois rempli
 Cette enquête est menée en vertu de la Loi sur la statistique, Lois révisées du Canada (1985), ch. S-19. En vertu de la Loi sur la statistique, il est obligatoire de remplir le présent questionnaire.
If you prefer this questionnaire in English, please check
 Cette enquête annuelle vise à recueillir des renseignements sur la quantité et valeur de la production de miel au Canada. Les résultats seront rendus publics au début de novembre. Les associations de producteurs, les apiculteurs provinciaux et les gouvernements s'en servent pour évaluer la vigueur économique de l'industrie de la production de miel.

A. Examinez l'étiquette. Si certains renseignements sont erronés ou absents, veuillez apporter les corrections nécessaires dans les cases ci-après.

AGOP

Nom de l'apiculteur (s'il y a lieu)

CORP

Nom de la société (s'il y a lieu)

CHEF D'EXPLOITATION

OPER1

Nom de famille Ind. rég. Téléphone

Prénom usuel Ind. rég. FAX

Location de téléphone alternative Ind. rég. Téléphone

ADR

R.R. Case postale Numéro et nom de la rue

Code postal Bureau de poste (nom de la ville ou du village où le courrier est reçu)

Adresse courriel (si disponible)

ASSOCIÉ

OPER2

Nom de l'associé (nom de famille) Ind. rég. Téléphone

Prénom usuel Ind. rég. FAX

Location de téléphone alternative Ind. rég. Téléphone

ADR

R.R. Case postale Numéro et nom de la rue

Code postal Bureau de poste (nom de la ville ou du village où le courrier est reçu)

Veuillez cocher si l'adresse et le numéro de téléphone sont les mêmes que celui du chef d'exploitation.

ASSOCIÉ

OPER3

Nom de l'associé (nom de famille) Ind. rég. Téléphone

Prénom usuel Ind. rég. FAX

Location de téléphone alternative Ind. rég. Téléphone

ADR

R.R. Case postale Numéro et nom de la rue

Code postal Bureau de poste (nom de la ville ou du village où le courrier est reçu)

Veuillez cocher si l'adresse et le numéro de téléphone sont les mêmes que celui du chef d'exploitation.

